

Dans le cadre de sa politique RH, Nantes Métropole lutte contre toutes les formes de discrimination et reconnaît tous les talents.

# Fiche de poste \*

N° de poste :

## « médiateur.trice Culturel.le »

## Profil de poste

Définition du poste

inition du poste	
Famille	Animation-éducation-enseignement
Métier	Médiateur.trice Culturel.le
Emploi	Médiateur.trice Culturel.le
Cadre d'emplois	
Grade cible (grade jusqu'où l'agent positionné sur le poste peut prétendre dans sa carrière)	Rédacteur
Rémunération spécifique A l'emploi (NBI, RI responsabilité, sujétions, fonction)	

Position du poste dans l'organisation et par rapport à l'environnement

DGA/Direction ou Pôle	DGCAV / DAPRA
Service/ Secteur/ Etablissement	Direction de l'Accompagnement des Projets et des Réseaux Artistiques (DAPRA) – L'Atelier
Responsable hiérarchique direct	Chargée de mission Arts visuels et image
Relations externes (usager-citoyen, partenariat/institutions)	Tous les usagers et publics de L'Atelier, les artistes et la commissaire d'exposition

Conditions d'exercice du poste

Le lieu	1 rue Chateaubriand
Les horaires	<ul> <li>Amplitude d'ouverture du lieu : 10h/19h</li> <li>Présence sur site sur 3 créneaux différents (selon planning) : <ul> <li>9h30-12h/13h-16h</li> <li>11h-14h/15h-19h</li> <li>14h-19h</li> </ul> </li> </ul>
Les habilitations/permis	• néant
Les sujétions spécifiques (les contraintes particulières)	Lieu ouvert sept jours sur sept

<sup>\*</sup>susceptible d'évoluer selon les nécessités du service

Mission principale du poste (contribution du poste à la mission du service, en une seule phrase)

Accompagner les visiteurs.ses de l'Atelier, à la découverte, la compréhension et l'appropriation des œuvres présentées.

### Activités principales du poste

- Préparer et concevoir des visites et médiations en direction du public de l'exposition du Prix des arts visuels.
- La construction de ces médiations nécessitera un temps d'échange et une rencontre en amont avec les artistes, ainsi que des recherches personnelles.

#### Le profil de compétences du poste

Capacités à posséder pour exercer les activités du poste

### Les savoirs

- -Expérience en médiation
- -Connaissances en histoire de l'art
- -Connaissance de l'environnement culturel nantais

#### Les savoir-faire

Maîtrise de la prise de parole en public

#### Les savoir-faire relationnels

- Excellent relationnel
- Capacité à aller vers les personnes
- Capacités d'adaptation à tout type d'interlocuteur et de situation
- Capacité à représenter la Ville et l'Atelier
- Autonomie
- Sens du service public

## Glossaire de la fiche de poste

**Famille :** ensemble de métiers concourant à une même finalité de service ayant des champs d'activité communs.

**Métier**: ensemble d'emplois liés par une même technicité présentant un socle commun d'activités et de compétences proches et particulières à un champ professionnel.

Emploi: déclinaison d'un métier

**Mission :** raison d'être d'un poste qui résume la charge, l'occupation le rôle, le résultat à atteindre par la personne qui l'occupe.

**Activités principales :** ensemble de tâches homogènes mobilisant des savoir faire et permettant de mener à bien la mission du poste.

**Compétences** : ensemble organisé et finalisé de connaissances, de savoir-faire, de savoir faire relationnel et de raisonnements mobilisés dans un contexte professionnel donné, en fonction d'un but à atteindre, d'un problème à résoudre. La compétence se crée, se développe et s'évalue à partir de situations professionnelles.

**Savoir :** ensemble de connaissances acquises par la formation initiale, la formation professionnelle ou lors d'une expérience professionnelle.

**Savoir faire :** ensemble d'activité et de tâches acquises dans le cadre d'une expérience professionnelle, c'est la capacité à concrétiser des savoirs en réalisations.

**Savoir faire relationnel**: englobe les capacités nécessaires pour savoir se comporter ou se conduire avec les autres de façon pertinente dans un contexte donné.

**Habilitation :** reconnaissance officielle de la capacité d'une personne qui l'autorise à accomplir des tâches ou des activités précisément définies. (Exemple : l'habilitation électrique).